



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 juillet 2002
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 4 juillet 2002, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République populaire démocratique de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'un mémorandum du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée publié le 3 juillet 2002 à l'occasion du trentième anniversaire de la publication de la Déclaration conjointe du 4 juillet (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République
populaire démocratique de Corée
(Signé) **Pak Gil Yon**



**Annexe à la lettre datée du 4 juillet 2002, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République populaire démocratique de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Mémorandum du Gouvernement de la République
populaire démocratique de Corée à l'occasion
du trentième anniversaire de la publication
de la Déclaration conjointe du 4 juillet**

Il y a 30 ans, le 4 juillet de l'année Juche 61 (1972), la Déclaration historique établie conjointement entre le Nord et le Sud voyait le jour.

Le grand leader, le camarade Kim Il Sung, a réalisé des prouesses inoubliables pour servir la cause de la réunification nationale, voeu suprême nourri par la nation, déployant des efforts inlassables à cette fin jusqu'aux derniers moments de son insigne vie.

Le grand leader, le camarade Kim Jong II, qui considère comme sa mission la plus sacrée, au nom de la patrie et de la nation, mais aussi de l'histoire, d'exécuter consciencieusement les instructions relatives à la réunification données par le leader paternel, le Président Kim Il Sung, n'a épargné aucun effort pour parvenir à la réunification nationale.

À l'occasion du trentième anniversaire de la publication de la Déclaration conjointe du 4 juillet, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée publie le présent mémorandum afin de faire connaître pour la postérité les exploits inoubliables que les grands leaders, le camarade Kim Il Sung et le camarade Kim Jong II, ont accomplis sur la voie de la réunification nationale.

**1. La concrétisation magistrale des trois principes
de la réunification nationale**

1. Les trois principes de la réunification nationale

Au début des années 70, la population de la moitié nord de la République a cimenté notre base révolutionnaire, garantissant résolument la réunification nationale, tandis que parallèlement la lutte menée par la population sud-coréenne aux fins de la réunification s'intensifiait.

En outre, des voix se sont élevées au fil des jours dans des instances internationales, pour soutenir et promouvoir la cause de notre peuple et la réunification nationale.

Indignés, les États-Unis ont proclamé la « doctrine Nixon » et modifié leur politique à l'égard de la Corée afin de perpétuer la division du pays.

Compte tenu de la situation qui régnait alors, il a été nécessaire de prendre des mesures radicales afin de prévenir tout risque de schisme permanent de la péninsule coréenne et de régler la question de la réunification en faisant fond sur le principe de l'indépendance.

Dans son allocution du 6 août, Juche 60 (1971), le grand leader, le camarade Kim Il Sung, compte tenu de la situation se déclarait disposé, à tout moment, à prendre contact avec tous les partis politiques y compris le « Parti républicain démocratique », qui était alors au pouvoir en Corée du Sud, les organisations sociales et des personnalités afin de parvenir à un règlement négocié.

C'est ainsi qu'en septembre, Juche 60 (1971), des entretiens préliminaires entre le Nord et le Sud ont débuté sous les auspices de la Croix-Rouge, qui devaient être suivis séparément par des pourparlers de haut niveau entre le Nord et le Sud.

Le 3 mai, Juche 61 (1972), lors de son entretien à Pyongyang avec le représentant sud-coréen, aux pourparlers de haut niveau, le grand leader, le camarade Kim Il Sung, a énoncé les trois principes de la réunification nationale, qui consistaient principalement à réunifier le pays de manière indépendante, à l'abri d'ingérences extérieures, conformément au principe de la grande unité de la nation et par des moyens pacifiques.

Le représentant sud-coréen a exprimé son plein appui à ces trois principes de la réunification énoncés par le grand leader et celui qui était alors le chef de l'exécutif en Corée du Sud a déclaré à notre représentant aux pourparlers de haut niveau à Séoul, qu'il les soutenait sans réserve.

En conséquence, la Déclaration conjointe du 4 juillet, dont les trois principes de la réunification nationale – l'indépendance, la réunification pacifique et la grande unité de la nation – constituaient la ligne de force, a été proclamée devant le monde entier le 4 juillet de l'année Juche 61 (1972).

La publication de la Déclaration conjointe du 4 juillet a été un événement d'importance qui a permis d'annoncer au monde entier que les trois principes de la réunification nationale constituaient un programme auquel devaient se conformer le Nord et le Sud dans le cadre de la réunification.

Les vingt-huitième et trentième sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que les conférences au sommet et les réunions des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés ont adopté des résolutions et des documents qui soutenaient les trois principes de la réunification nationale.

Ces trois principes énoncés par le grand leader, le camarade Kim Il Sung, constituent les directives fondamentales qui doivent être appliquées par le Nord et le Sud pour élaborer et mettre en oeuvre la politique de réunification et le programme commun de réunification permanente de la nation.

Le principe de l'indépendance est essentiel pour le destin du pays et de la nation et constitue le point de départ du mouvement de réunification nationale.

Le principe de réunification pacifique est le moyen fondamental de résoudre le problème de la réunification conformément au désir unanime de tous les citoyens coréens et des peuples du monde qui sont épris de paix.

Le principe de grande unité nationale est un guide d'action visant à rassembler la nation tout entière sous la bannière de la réunification nationale.

Les trois principes de la réunification nationale – à savoir l'indépendance, la réunification pacifique et la grande unité de la nation – énoncés par le grand leader, le camarade Kim Il Sung, constituent le programme commun de réunification de la

nation et une oeuvre immortelle qui marquera à jamais l'histoire du mouvement de la réunification.

2. Proposition relative à la fondation de la République démocratique confédérale de Koryo

Au début des années 80, l'action des forces séparatistes de l'intérieur et de l'extérieur afin de perpétuer la division de la Corée s'est intensifiée.

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, dans le rapport qu'il a présenté au sixième Congrès du Parti des travailleurs de Corée, en octobre de l'année Juche 69 (1980), a proposé une réunification sous forme de confédération qui donnait corps aux trois principes de la réunification nationale afin de faire face à la situation qui prévalait.

Cette proposition de confédération avancée par le grand dirigeant consistait à créer un État unifié fondé sur le principe « une nation et un état, deux systèmes et deux gouvernements ».

La République démocratique confédérale de Koryo est un État unifié de type confédéral dans lequel un gouvernement national unifié est établi à condition que le nord et le sud reconnaissent et tolèrent leurs idées et leurs systèmes mutuels – gouvernement au sein duquel les deux parties sont représentées sur un pied d'égalité et exercent leur autonomie régionale avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a réglé de manière globale les problèmes afférents à la création d'un État fédéral, y compris à la constitution d'une assemblée confédérale suprême où siégerait un nombre égal de représentants du nord et du sud et un nombre approprié de représentants de l'étranger, dans le cadre de laquelle une commission confédérale permanente serait chargée d'examiner les questions communes relatives aux intérêts généraux du pays et de la nation et de prendre des décisions à ce sujet. Il a également énoncé une politique en 10 points que devrait mettre en oeuvre la République démocratique confédérale de Koryo.

Présentant sa politique en 10 points, qui serait appliquée par l'État confédéral dans tous les domaines y compris la politique, l'économie, la culture, les affaires militaires, la vie quotidienne du peuple et les relations extérieures, le grand dirigeant a indiqué que la République démocratique confédérale de Koryo serait un pays indépendant, démocratique, neutre, non aligné et épri de paix.

Il a par la suite avancé une série de propositions souples visant à accélérer le processus de réunification sous forme de confédération, y compris la constitution de l'Assemblée confédérale nationale et de sa Commission confédérale permanente, le choix des coprésidents du nord et du sud qui dirigeraient par roulement le gouvernement confédéral, les pouvoirs accrus des gouvernements régionaux autonomes afin de faciliter l'accord national sur le projet de réunification sous forme de confédération et la mise en place progressive des institutions confédérales en vue de renforcer les fonctions du gouvernement central.

Le projet de réunification sur une base confédérale nous permet de faire triompher la cause de la réunification nationale en repoussant toute ingérence extérieure et toute idée de conquête mutuelle.

3. Le Programme en 10 points de grande unité de toute la nation

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a pris des mesures concrètes pour mener à bien la grande unité de la nation sur la base des trois principes de la réunification nationale.

Dans sa politique en cinq points concernant la réunification nationale qu'il a énoncée en juin de l'année Juche 62 (1973), le grand dirigeant a proposé de convoquer une grande conférence nationale à laquelle participeraient les représentants de tous les milieux et de tous les partis politiques et organisations sociales du nord et du sud.

En novembre de l'année Juche 62 (1973), conformément à cette proposition, le Parti des travailleurs de Corée, le Parti démocratique coréen et le Parti Chundoïste Chongu de Corée ont adressé une lettre commune aux partis politiques de Corée du Sud en proposant de convoquer la grande conférence nationale.

En janvier de l'année Juche 68 (1979), le Comité central du Front démocratique pour la réunification de la patrie a publié une proposition en quatre points afin de promouvoir la réunification nationale grâce à la grande unité de toute la nation et proposé de mettre en place à cette fin le comité préparatoire pour la réunification nationale en tant que mécanisme consultatif préliminaire chargé d'établir le dialogue national en lieu et place de l'ancien comité de coordination.

À l'initiative du grand dirigeant, une proposition a été faite en août de l'année Juche 70 (1981) d'organiser un Congrès pour la promotion de la réunification nationale, avec la participation de représentants des partis politiques et des organisations sociales du nord et du sud, ainsi que des compatriotes de l'étranger; et de convoquer en février de l'année Juche 71 (1982) une conférence commune à laquelle participeraient 100 personnalités politiques du nord, du sud et de l'étranger.

En avril de l'année Juche 82 (1993), la cinquième session de la neuvième Assemblée populaire suprême a rendu public le « Programme en 10 points pour la grande unité de toute la nation en vue de la réunification du pays » élaboré par le grand leader.

Dans ce programme en 10 points, le grand leader avait fixé comme objectif général la création d'un État pannational uniifié, indépendant, pacifique et neutre, l'unité étant fondée idéalement sur le patriotisme et l'esprit d'indépendance nationale et sur le principe de la promotion de la coexistence, de la coprospérité et des intérêts communs, en subordonnant tout le reste à la cause de la réunification nationale.

En outre, le Programme en 10 points exposait en détail les moyens de parvenir à la grande unité de la nation en indiquant qu'il fallait mettre un terme à toute dissension politique, se faire mutuellement confiance et s'unir après avoir dissipé les craintes d'invasion du sud ou du nord, rechercher une victoire sur le communisme et la collectivisation, reconnaître et protéger les différentes formes de propriété – étatique, coopérative et privée – non seulement avant mais aussi après la réunification, honorer ceux qui avaient accompli des actions remarquables en faveur de la grande unité de la nation et de la réunification du pays, les martyrs patriotes et leurs descendants, faire preuve d'indulgence à l'égard de ceux qui avaient trahi la nation mais qui avaient décidé de revenir sur la voie du patriotisme, et reconnaître à

leur juste valeur les mérites de ceux qui avaient contribué à la cause de la réunification nationale.

Le Programme en 10 points énoncé par le grand leader constitue une grande charte commune de la nation qui reflète véritablement le voeu et le désir de notre nation de parvenir à la réconciliation, à la réunification et à l'unité.

2. Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin – Une proposition commune de réunification du pays fondée sur les trois principes de la réunification nationale

L'ambition du dirigeant disparu, le camarade Kim Il Sung, de réunifier le pays selon les trois principes de la réunification nationale se concrétisa de façon éclatante grâce à la sagacité avec laquelle le camarade Kim Jong Il dirige le pays.

La volonté inébranlable du camarade Kim Jong Il de mener à son terme la réunification par l'application intégrale des trois principes de la réunification nationale, réalisera concrètement la volonté de la nation coréenne de se réunifier.

Assumant audacieusement la résolution d'accomplir, après sa disparition, la volonté de son père de réunifier la Corée, le grand dirigeant, le camarade Kim Jong Il, a marqué sa volonté de transformer Panmunjom en un symbole de réunification et non plus de division en se rendant en inspection à Panmunjom, le 24 novembre 1996 (Juche 85).

Le camarade Kim Jong Il a posé solidement les bases de la réunification de nos compatriotes en formulant les trois principes de la réunification nationale, le programme en 10 points pour l'union de toute la nation, et la proposition de fonder la République fédérale démocratique de Koryo, qui constituent les trois textes fondateurs de la réunification nationale que l'on trouvera dans son oeuvre intitulée « Accomplissons les instructions du dirigeant suprême le camarade Kim Il Sung pour la réunification nationale », publiée le 4 août 1997 (Juche 86).

La formulation de ces trois textes fondateurs de la réunification nationale témoigne de la détermination inébranlable du camarade Kim Jong Il de mettre en pratique les idées et les principes de la réunification nationale posés par le dirigeant suprême, le camarade Kim Il Sung, sans y apporter le moindre changement.

Dans sa lettre « Réunifions le pays dans l'indépendance et la paix » adressée le 18 avril 1998 (Juche 87) au symposium national célébrant le cinquantième anniversaire de la conférence conjointe des représentants des partis politiques et des organisations publiques du Nord et du Sud de la Corée, le camarade Kim Jong Il a proposé une politique en cinq points pour réaliser l'unité nationale, ces cinq points étant l'indépendance nationale, le patriotisme, l'amélioration des relations entre les deux Corées, le rejet de toute ingérence extérieure et des forces opposées à la réunification, et la promotion des échanges, des visites, des contacts et du dialogue entre les deux parties du pays.

Cette politique d'unité nationale en cinq points est désormais la voie toute tracée pour mener à bien la réunification, et elle ouvre une période nouvelle dans l'oeuvre de réunification nationale en approfondissant les conceptions du dirigeant suprême le camarade Kim Il Sung conformément aux exigences du développement de la réalité.

La réunion intercoréenne au sommet et la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin cristallisent de façon éclatante les audacieuses conceptions du camarade Kim Jong Il et témoignent des efforts qu'il mène sans relâche pour réaliser la réunification du pays.

Après la mort survenue de façon inattendue de Kim Il Sung, le dirigeant suprême, deux semaines à peine avant la date prévue pour les pourparlers au sommet intercoréens, les premiers de ce type en un demi-siècle environ de division du pays, le grand dirigeant le camarade Kim Jong Il a fait savoir à la partie du Sud son intention de différer les pourparlers pour quelque temps, sans pour autant les suspendre.

Cela était l'expression de la volonté inébranlable du camarade Kim Jong Il de mener à bien, à tout prix, les pourparlers au sommet intercoréen en lieu et place de son père.

Soucieux de parvenir à une percée décisive dans la voie de la réunification nationale, le grand dirigeant, le camarade Kim Jong Il a veillé à ce que soit adopté un accord sur les pourparlers intercoréens au sommet le 8 avril 2000 (Juche 89). En juin 2000, Pyongyang a été le théâtre de la première grande réunion au sommet intercoréenne, la première de l'histoire et la suite concrète de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin.

Dans cette réunion historique de Pyongyang, par la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin, les moyens sont apparus clairement de réaliser la réunification du pays dans l'indépendance, au moment où commençait un nouveau siècle, par l'effet de l'énergique impulsion apportée par le camarade Kim Jong Il et grâce à son audacieuse décision patriotique.

La Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin est bien une déclaration d'indépendance, de réunification pacifique et d'unité nationale fondée sur les trois principes de la réunification.

Grâce à cette déclaration commune, nos compatriotes ont constaté qu'une étape était franchie dans la réunification nationale, sur la voie de la réalisation concrète de l'unité du pays.

La Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin est une affirmation de l'indépendance nationale et de la volonté de réunification pacifique du pays : nous ne tolérerons pas d'ingérence extérieure dans les affaires du pays, mais nous réaliserons sa réunification par nos propres moyens.

La Déclaration commune affirme le principe de la coopération nationale et de la volonté d'unité nationale, affirmant sans réserve que nos compatriotes sont désireux de reconstituer la nation coréenne et de s'aider mutuellement à promouvoir la concorde et la prospérité.

Depuis la publication de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin, le monde entier a exprimé son appui, et dans les réunions internationales, notamment durant le Sommet du Millénaire et durant la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a adopté des déclarations, des résolutions et des documents saluant cette déclaration.

Le grand dirigeant, le camarade Kim Jong Il, a pris la tête du mouvement national tendant à assurer l'application de la Déclaration commune Nord-Sud du

15 juin fondée sur les trois principes de la réunification – l'indépendance, la réunification pacifique et l'unité nationale.

Il a sagement veillé à ce que les pourparlers ministériels Nord-Sud et autres entretiens destinés à donner la suite voulue à la Déclaration du 15 juin aient bien eu lieu dans les conditions permettant pratiquement de résoudre les problèmes dans l'esprit de la confiance mutuelle et de la coopération.

Ces pourparlers ministériels ont eu lieu à six reprises jusqu'à novembre de l'an dernier après la première série d'entretiens qui a eu lieu en juillet 2000 (Juche 89) et de nombreux contacts se sont poursuivis sur les moyens de concrétiser la réconciliation et l'unité et de poursuivre dans la voie ainsi ouverte, par la coopération et l'échange, de façon à atténuer les tensions.

Depuis la réunion de Pyongyang, l'éminent camarade Kim Jong Il a accueilli chaleureusement le président honoraire du groupe Hyundai de Corée du Sud et son entourage lors de sa visite à Pyongyang; à cette occasion, un certain nombre de problèmes découlant du processus de coopération économique ont été résolus; il a également rencontré un groupe de présidents d'organisations de médias de Corée du Sud, pendant un temps considérable, et a prêté la plus grande attention aux activités de ces organisations de façon à améliorer les relations Nord-Sud et promouvoir l'unité nationale.

En avril et mai 2002 (Juche 91), le grand dirigeant, le camarade Kim Jong Il, a rencontré l'émissaire spécial sud-coréen et son entourage, ainsi que le Président du Comité préparatoire pour la fondation, en Corée du Sud, de « L'union pour l'avenir de la Corée », qui se rendait en visite à Pyongyang et il a eu des entretiens francs et constructifs avec eux, énonçant ainsi des enseignements qui serviront de ligne directrice pour le règlement des problèmes nationaux; il a à cette occasion montré sa bienveillance en acceptant avec grâce plusieurs demandes de ces personnalités.

La confiance et la bienveillance manifestées par l'éminent camarade Kim Jong Il l'ont amené à prendre des mesures humanitaires en faveur de ses compatriotes, à quatre reprises, pour alléger les souffrances des familles séparées entre le nord et le sud. Soixante-trois anciens prisonniers condamnés à de lourdes peines, ayant refusé de s'amender, ont été immédiatement rapatriés dans le giron de notre République.

Après la publication de la Déclaration commune, le Gouvernement, les partis politiques et les organisations sociales de notre République ont convoqué une grande réunion qui se tiendra chaque année afin de prendre les mesures pratiques destinées à appliquer à la lettre les dispositions de la Déclaration commune, de façon à rallier tous nos compatriotes, au Nord, au Sud et à l'étranger, à l'effort patriotique de réunification.

De grands progrès ont été réalisés depuis cette Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin grâce à l'impulsion énergique apportée à cette entreprise par l'éminent camarade Kim Jong Il, et qui a ainsi préparé la réconciliation et la coopération du Nord et du Sud, et permis de mettre un terme à plus d'un demi-siècle d'affrontements, de tension et de méfiance, et à ouvrir ainsi de brillantes perspectives de réunification.

Cependant, même après l'adoption de la Déclaration commune, les forces séparatistes, dans le pays et en dehors, ont jeté le masque et ont tenté de bloquer le

règlement de la question de la réunification par les efforts concertés de notre nation, ce qui a compromis l'application de la Déclaration commune.

Les États-Unis ont ainsi forcé la Corée du Sud à subordonner les relations intercoréennes à une politique « dure » à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée, sous couleur de « réciprocité » et de « vérification » et, d'autre part, il ont fait sans vergogne toutes les tentatives concevables pour torpiller l'application de la Déclaration commune, aggravant intentionnellement la situation tout en désignant la RPDC comme « cible d'attaques nucléaires possibles » et comme élément de « l'axe du mal ».

Les forces opposées à la réunification, en Corée du Sud, se sont rigoureusement alignées sur la position des États-Unis tout en prenant la voie de la coopération avec des forces extérieures, plutôt que celle de la coopération nationale, qui pourtant est la base de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin.

Étant donné le risque très grand de blocage de l'application de la Déclaration commune du 15 juin, qui avait pourtant été acquise à grand peine, le grand dirigeant, le camarade Kim Jong Il, a sagement préconisé de réagir à la « position dure », par une position tout aussi dure et de développer les relations intercoréennes sur la base des principes de l'indépendance nationale, en levant très haut le flambeau de l'indépendance nationale.

Grâce à la clairvoyance et à l'énergie de l'éminent camarade Kim Jong Il qui est pénétré du plus noble patriotisme, les menées contraires à la réunification que poursuivent, dans le pays et à l'étranger, les forces séparatistes, se trouvent systématiquement contrecarrées et notre effort national de réunification a vigoureusement progressé sur la voie de la réunification dans l'indépendance et dans la paix.

La direction révolutionnaire du pays, qu'exerce le grand dirigeant, le camarade Kim Jong Il, en s'appuyant sur l'armée, est la voie la plus sacrée et la plus juste pour défendre la dignité et les intérêts nationaux, et suivre la voie de la paix, de la réunification et du patriotisme.

Grâce à cette politique qui s'appuie sur l'armée, notre nation a pu éviter la catastrophe qu'aurait été une guerre, a pu défendre la paix et a pu assurer de façon fiable l'application de la Déclaration commune du 15 juin.

Le destin de notre nation et de sa réunification dépendent de l'application des trois principes de réunification nationale qui inspirent la Déclaration commune du 15 juin.

De quelque façon qu'évolue la situation à l'avenir, la réunification nationale devra être réalisée conformément aux trois principes que sont l'indépendance, la réunification pacifique et l'unité nationale, et sur leur expression dans la Déclaration commune du 15 juin.

C'est là la ferme volonté du grand dirigeant, le camarade Kim Jong Il et la position constamment prise par le parti et par le Gouvernement de la République.

3. Les trois principes de la réunification nationale et la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin sont des garanties fondamentales de l'avènement de la paix et de la sécurité dans la péninsule coréenne

Les trois principes de la réunification nationale – l'indépendance, la réunification pacifique et la grande unité nationale – énoncés par le grand dirigeant le camarade Kim Il Sung, concrétisent le désir de réunification pacifique exprimé par tous nos compatriotes.

L'indépendance, la réunification pacifique et l'unité nationale devraient suffire, en soi, à garantir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne.

La Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin proclamée par le grand dirigeant le camarade Kim Il Sung constitue un programme d'indépendance nationale et de réunification du pays.

Si nous parvenons à résoudre les problèmes de la réunification, dans l'indépendance, grâce aux efforts convergents de la nation tout en utilisant efficacement les caractéristiques communes des propositions de réunification du Nord et du Sud, l'affrontement Nord-Sud se réglera de lui-même et une atmosphère de paix et de réconciliation règnera dans la péninsule coréenne.

Les trois principes de la réunification nationale et la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin servent de base concrète à l'adoption de mesures de confiance, indispensables pour assurer durablement la paix dans la péninsule coréenne.

Étant donné la situation actuelle dans la péninsule, pour résoudre les problèmes de sécurité, qui sont étroitement liés à différents intérêts en conflit, et pour assurer durablement la paix et la sécurité, il est nécessaire d'éliminer la méfiance accumulée et d'établir des relations fondées sur la confiance.

Ces relations de méfiance qui règnent dans la péninsule coréenne, sont le résultat de la division du pays et s'expliquent par la suspicion qu'inspirent, aussi bien au Nord qu'au Sud, les tentatives de réunification fondées uniquement sur le propre système de chaque partie, et ne peuvent être dissipées que si la question de la réunification est réglée équitablement.

Le moyen le plus concret de créer des relations de confiance par un règlement équitable de la question de la réunification consiste à adhérer aux trois principes de la réunification nationale et la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin, et qui a été acceptée aussi bien par le Nord que par le Sud, et qui a reçu aussi l'appui de la communauté internationale.

En dépit d'une division maintenant établie de longue date, les caractéristiques communes, les facteurs d'homogénéité l'emportent de loin sur les différences, et c'est bien là la condition fondamentale de la réunification de la nation dans un avenir plutôt proche qu'éloigné.

Pour préserver les trois principes de la réunification nationale et appliquer comme il convient la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin il est capital que le Nord comme le Sud, au mieux de leurs aptitudes, jouent un rôle où ils restent maîtres de la situation.

Mais les autres pays concernés doivent également jouer leur rôle.

Si les États-Unis veulent vraiment dissiper leurs « préoccupations au regard de la sécurité » par le dialogue avec la RPDC, ils doivent abandonner l'idée même d'une stratégie de réunification de la Corée fondée sur le « système démocratique libéral » la stratégie de la guerre froide et renoncer à mettre un frein aux efforts que font le Nord et le Sud pour se réunifier en préservant les trois principes de la réunification nationale et l'application de la Déclaration commune du 15 juin.

Tous les pays concernés devraient encourager le Nord et le Sud à appliquer ensemble les trois principes de la réunification nationale et de la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin pour la réunification pacifique de la péninsule coréenne.

Les perspectives de réunification resteront sans aucun doute brillantes aussi longtemps que l'on cherchera à appliquer le programme commun de réunification.

Le Gouvernement de la RPDC continuera à préserver fermement les trois principes de la réunification nationale exposés par le grand dirigeant le camarade Kim Il Sung et appliquera fidèlement et fermement la Déclaration commune Nord-Sud du 15 juin proclamée par le grand dirigeant le camarade Kim Jong Il de façon à hâter l'accomplissement de la réunification nationale, qui correspond au désir le plus ardent de la nation coréenne.

Pyongyang
3 juillet 2002 (Juche 91)